

CODE D'ÉTHIQUE



Version 22 septembre 2023

## **Pourquoi un code d'éthique?**

Le code d'éthique sert à nous guider dans nos choix. Que ce soit dans l'implication d'un projet ou dans le cadre d'une visite, ce document présente les attitudes communes que nous souhaitons partager comme organisme. Le code d'éthique nous nomme les valeurs de notre équipe. Il parle de nos idéaux, des objectifs qui guident notre travail. Il vise à s'assurer de la sécurité et du bien-être de chacun, de la pérennité des activités de l'organisme ainsi que des bonnes relations. Il décrit nos rôles et nos responsabilités envers les autres membres de l'équipe, des participants.tes à nos activités et des partenaires.

En travaillant avec l'équipe de la Caravane Philanthrope et en signant ce code d'éthique, vous vous engagez à mettre en pratique chacun des articles. Que ce soit avec des personnes âgées isolées, des enfants, ou toutes personnes en situation précaire, ici ou ailleurs, les interactions avec des personnes vulnérables demandent respect, amour, empathie et prudence. Nous vous invitons donc, en utilisant les principes de ce présent code, à pratiquer votre travail de façon consciente et réfléchie.

Toute infraction à ce présent code pourrait faire l'objet d'un suivi et de mesures disciplinaires selon la gravité de la situation. Vous pouvez vous référer à la section «En cas de conflit» pour connaître les processus mis en place.

## **Qui est concerné par ce code d'éthique?**

Toute personne qui représente l'organisme, que ce soit sur le terrain ou auprès de son réseau de partenaires, dont :

- Les membres du Conseil d'administration (C.A.);
- Les membres de la direction;
- Les membres de l'équipe de coordination
- Les employé.e.s;
- Les bénévoles;
- Les stagiaires;
- Les travailleurs.euses autonomes contractuel.le.s.

Vous pouvez trouver les membres de l'équipe de coordination, de la direction et du conseil d'administration sur notre site web ou en suivant [ce lien](#).

## **1.RESPONSABILITÉS:**

Dans toutes mes activités avec la Caravane Philanthrope,

- J'agis en accord avec sa mission et ses valeurs. La Caravane Philanthrope ne soutient aucun parti ou opinion politique, mais se réserve le droit de prendre position lorsque les droits de certaines personnes ou populations sont brimés.

- Je vise à améliorer la qualité de vie des personnes rejointes par nos actions et celle de leur entourage.
- Je respecte le travail des professionnel.le.s sur place (préposés.es aux bénéficiaires, enseignants.es, etc.).
- Je me soumetts aux règles des établissements partenaires de mes interventions (CHSLD, écoles, organismes, événements, etc.).
- Je fais attention au matériel et je parle à un.e membre de l'équipe de coordination ou de la direction si j'ai besoin de matériel ou s'il y a du matériel manquant ou brisé. Je peux utiliser mon matériel personnel, mais c'est à mes risques et périls.
- Si je souhaite faire une dépense au nom de la Caravane Philanthrope ou avec une carte de crédit de l'organisme, je dois en avoir l'approbation d'un.e membre de l'équipe de coordination, de la direction ou du conseil d'administration. Sinon, il est possible que cette dépense ne soit pas remboursée.
- Lorsque je travaille pour des activités de la Caravane Philanthrope, je porte des vêtements sans message politique ou religieux. Je favorise les couleurs vives et les vêtements joyeux et ludiques (fleurs, tutus, chapeaux, etc.).
- Je traite les personnes de façon équitable, peu importe leur genre, leur âge, leurs capacités physiques ou intellectuelles, leur statut économique, leur origine ethnique, leur religion, leur statut, leur apparence corporelle ou leur orientation sexuelle. Je ne fais en aucun cas de remarque déplacée.
- Je veille à prévenir la discrimination sous toutes ses formes, dans la mesure de mes fonctions, en m'assurant que les espaces soient inclusifs et accueillants.
- Je connais les limites de mes expériences ainsi que de ma formation professionnelle et je n'offre que les services pour lesquels je suis engagé.e, qualifié.e et compétent.e. La Caravane Philanthrope offre des services ludiques (ex. clowns, cirque, animation de jeux, etc.). Dans les situations qui demandent d'autres outils (ex. psychothérapie, conseils psychosociaux, conseils juridiques, etc.) je m'assure d'expliquer mon rôle et de référer la personne à un partenaire pour qu'elle reçoive les services adaptés à ses besoins.
- Je m'assure de la sécurité de tous.tes et chacun.e. Que ce soit par mes déplacements, mes jeux, mes accessoires, mes actions ou mes mots, je priorise la sécurité des participants.es, des membres de mon équipe et des personnes qui gravitent autour de l'activité. Si je suis témoin ou impliqué dans une situation dangereuse, je dois aller

chercher de l'aide, me retirer le plus rapidement possible et partager l'expérience avec une personne responsable de mon équipe.

- J'écoute mes ressentis concernant tout geste ou commentaire qui me met mal à l'aise et je respecte mes limites et quittant les situations dans lesquelles je ne me sens pas en sécurité. Je discute avec un.e membre de l'équipe de coordination, de la direction ou du conseil d'administration des situations inconfortables auxquelles j'ai fait face. Je peux consulter la [politique de harcèlement psychologique et sexuel](#) en cas de besoin.
- Je n'accepte en aucun cas, même dans le jeu, de toucher ou de me faire toucher les fesses, les seins et/ou les parties génitales, même si je suis personnellement à l'aise avec la situation. En mettant en place cette limite, je mets des balises claires sur ce qui est accepté dans le jeu ou non et je protège ainsi mes collègues de gestes à caractères sexuels.
- Lorsque je travaille avec la Caravane Philanthrope, je suis disposé.e physiquement et mentalement. J'autoévalue mon état et si j'ai des doutes sur mes capacités à rendre le service attendu ou si j'ai des inconforts, j'en discute avec un.e membre de l'équipe de coordination ou de la direction.
- Je m'assure de traiter avec respect les personnes rejointes, mon équipe de travail, nos partenaires et toute personne touchée de près ou de loin par nos activités, que ce soit devant eux ou auprès de mes collègues de travail. Les commentaires condescendants ou humiliants ne seront pas tolérés. Évidemment, il est parfois nécessaire de discuter de nos frustrations avec des personnes de confiance, mais j'essaie de le faire de façon respectueuse et auprès des personnes qui peuvent m'aider dans la situation.
- Le secret professionnel couvre l'identité des personnes, ce qui m'a été confié, mes observations ainsi que ce que j'ai vu, lu, entendu et compris dans le cadre de mes fonctions. J'évite de partager ces informations, dans des espaces publics (ex. corridors, ascenseurs, réseaux sociaux, etc.). Je respecte la confidentialité de toutes les personnes rejointes et les membres de la Caravane Philanthrope, à moins qu'ils.elles m'aient donné leur consentement à partager leur identité. Même si j'ai le droit de partager leur identité, je le fais seulement quand il y a une raison valable. (Pour les comptes-rendus, se référer à la section *Obligations administratives*).
- Je m'engage à uniquement parler au nom de la Caravane Philanthrope ou à utiliser son matériel promotionnel lorsque je suis mandaté et autorisé explicitement par l'organisme.
- Si je me fais solliciter par un.e partenaire à l'extérieur de mes fonctions, j'avise un membre de l'équipe de coordination de la Caravane Philanthrope. Il est possible d'avoir des activités lucratives ou bénévoles avec le réseau de la Caravane Philanthrope, mais ces partenariats doivent être discutés à l'avance entre les partis par souci de transparence.

- En cas de potentiel conflit éthique lié à une relation interpersonnelle à l'extérieur de mes fonctions avec une personne participante ou un.e partenaire du réseau de la Caravane Philanthrope, j'en discute avec l'équipe de coordination de l'organisme. Je suis à l'écoute de mes inconforts ; les personnes responsables de mon équipe sont disponibles pour m'accompagner dans mes réflexions.
- Je ne peux pas accepter, pour mes intérêts personnels, un pourboire ou une commission de la part des personnes rejointes. Je peux référer les personnes à l'organisme (site web, membre de l'équipe de coordination) pour tout don et services proposés ou accepter un don et le transmettre à la Caravane Philanthrope.
- Je m'engage à réduire mon empreinte écologique. Je me réfère à la [politique de développement durable](#) de la Caravane Philanthrope pour plus de détails.
- Lorsque je travaille avec des populations vulnérables, je m'assure d'être à la vue d'un.e collègue ou d'une personne-ressource partenaire pouvant intervenir en cas de problématique.
- En aucun temps, dans le cadre de mes fonctions, je ne consomme des drogues non-prescrites ou de l'alcool.

Nous reconnaissons que nous sommes tous des humains et nous nous donnons le droit à l'erreur. Nous sommes toujours en processus d'apprentissage et la nature du travail de la Caravane philanthrope nécessite de l'improvisation et de la spontanéité. Si tu as des doutes, nous t'invitons toujours à en discuter avec un membre de l'équipe.

## **2. Protection des participantes et participants :**

### **2.1. Protection de la confidentialité**

La confidentialité, c'est le droit de choisir ce qui est partagé sur nous. Ça découle du droit à la vie privée. Si l'information qu'on partage nous permet de reconnaître de qui on parle, cette personne a le droit de choisir ce qui est partagé sur elle. On peut reconnaître une personne par une photo/vidéo, par son nom ou par une situation rare liée à cette personne (ex. une mère de neuf enfants à Shawinigan).

Il est très important que nous nous assurions de respecter le droit à la confidentialité de toutes les **personnes qui participent à nos activités** et de nos **collègues de travail**. Quand quelqu'un me partage des informations personnelles, je dois m'assurer d'en respecter l'anonymat

Des trucs pour s'assurer de respecter la confidentialité:

- Quand je parle de mes visites à mes proches ou quand je partage des informations sur les réseaux sociaux, je ne nomme pas le nom des participant.es aux activités. J'utilise

un nom fictif (même lorsque je parle des activités à ma famille et à mes ami.es). Le monde est petit, peut-être que ton frère connaît la petite Annie en 3e année à l'école Saint-Paul ou Mme Perlinpinpin à Roland-Leclerc)

- Quand je prends des photos et des vidéos pour les activités, je demande le consentement des personnes pour publier les photos sur les réseaux sociaux de la Caravane Philanthrope, ou je m'assure de prendre des photos de dos, de mains, qui ne nous permettent pas de reconnaître les personnes.
- Je ne rapporte pas des propos que mes collègues m'ont partagés, sauf s'ils m'ont demandé de le faire. Si je veux partager ce que j'ai entendu parce que je suis inquiet.ète ou parce que je sens que les autres membres de mon équipe pourraient bénéficier de l'information, je m'assure de ne pas dire le nom de la personne qui m'en a parlé pour éviter des tensions dans l'équipe.
- Même quand j'ai l'autorisation de la personne ou de l'établissement pour partager une photo ou une vidéo, je fais attention que le message qui l'accompagne ne soit pas marginalisant, victimisant ou insultant.
- Pour les enfants de moins de 14 ans et les personnes sous tutelle, ce sont les parents et les tuteurs qui peuvent donner leur consentement au partage d'information. Je demande donc l'autorisation directement aux parents et aux tuteurs ou je demande à l'établissement partenaire s'ils ont déjà des autorisations pour la prise de photos.
- Si tu penses qu'une personne est en danger ou qu'elle pourrait mettre quelqu'un d'autre en danger, parles-en avec un.e membre de l'équipe de coordination. Il est acceptable de briser la confidentialité dans ces situations.

## 2.2. Protection des enfants :

La loi de la protection de la jeunesse (LPJ) protège les droits et la sécurité des personnes mineures. Selon cette loi, le développement ou la sécurité d'un enfant ou d'un adolescent peuvent être compromis dans les situations suivantes :

- l'enfant est abandonné;
- l'enfant est négligé ou risque sérieusement d'être négligé;
- l'enfant subit de mauvais traitements psychologiques;
- l'enfant subit ou risque sérieusement de subir des abus sexuels;
- l'enfant subit ou risque sérieusement de subir des abus physiques;
- l'enfant a de graves troubles de comportement;
- l'enfant est en fugue;
- l'enfant ne fréquente pas l'école ou s'en absente souvent (non-fréquentation scolaire).

Quand j'ai un doute, que je reviens chez moi le soir et que je m'inquiète d'une situation que j'ai vue, j'en parle avec un.e membre de l'équipe de coordination. **Si j'ai été témoin d'une situation difficile, je ne reste pas seul.e.** Même si je n'ai pas de "preuves" et que je ne suis pas certain.e que l'enfant est en réel danger, il est toujours mieux de vérifier la situation.

Si un enfant me confie une situation de violence ou d'abus qu'il.elle a vécue :

- Je reste calme et j'écoute l'enfant de façon rassurante;
- Je lui dis qu'il.elle a pris la bonne décision en me parlant de ses difficultés.
- Je lui fais comprendre que je le.la crois.

- Je ne lui promets pas que je garderai le secret qu'il.elle t'as raconté. Il est possible que je doive partager l'information si la situation est dangereuse.
- Je ne lui pose pas trop de questions. Mes questions pourraient influencer l'enfant et ainsi nuire à l'intervention du DPJ.
- Dès que possible, je prends des notes détaillées de ce que l'enfant m'a dit et je signale la situation à un.e membre de l'équipe de coordination. L'équipe prendra les mesures nécessaires.

### 2.3. Protection des personnes âgées :

En travaillant dans les CHSLD et d'autres milieux, il est parfois possible que je m'inquiète pour une personne âgée. Je pourrais être témoin de...

- Violence physique et sexuelle
- Violence financière
- Violence psychologique (verbale, cris, bousculer)
- Maltraitance organisationnelle

Si je pense qu'un.e âgé.e vit une situation de maltraitance:

- Même si la personne âgée présente des signes de démence ou d'autres difficultés cognitives, il est important de la prendre au sérieux.
- Je peux lui suggérer d'en discuter avec un.e professionnel.le de confiance et lui dire qu'elle a le pouvoir de faire changer les choses.
- Dès que possible, je prends des notes détaillées de ce que la personne m'a dit et je signale la situation à un.e membre de l'équipe de coordination. L'équipe prendra les mesures nécessaires.

Chaque établissement a des politiques concernant ce genre de situation, même lorsque c'est un.e employé.e qui semble faire de la maltraitance. Même en cas de doute, je ne reste pas seul.e avec la situation.

### 2.4. Toutes autres situations inquiétantes :

Si je suis témoin de toutes autres situations inquiétantes, je n'hésite pas à en parler un.e membre de l'équipe de coordination. Je ne garde pas ces inquiétudes pour moi. Nous sommes une équipe!

La ressource du 811 est aussi disponible 24h/24 pour offrir des informations, du soutien et de l'accompagnement en cas de détresse émotionnelle.

### **3.En cas de conflit :**

Ce code d'éthique constitue les bases des responsabilités et des valeurs de la Caravane Philanthrope. Si certains éléments de ce code ne sont pas respectés, l'organisme devra prendre action pour s'assurer de la cohésion, du mieux-être et de la sécurité de tous.tes les membres et les personnes participant à nos activités.

Si je suis témoin d'un acte qui va à l'encontre du présent code d'éthique, j'en discute avec un.e membre de l'équipe de coordination ou de direction.

En cas de conflits avec des membres de mon équipe, de l'équipe de coordination, de l'équipe de direction ou d'un.e partenaire:

1. J'en discute avec un.e membre de l'équipe de coordination, de l'équipe de direction ou du conseil d'administration.
2. Je mets par écrit les points à discuter.
3. J'ai une discussion respectueuse avec les personnes concernées pour partager mes observations, mes opinions et mes émotions et pour écouter ouvertement l'autre point de vue sur la situation.
4. Si la situation n'est toujours pas réglée après discussion, j'en discute avec un membre de l'équipe de direction ou du conseil d'administration. Nous organiserons une discussion avec tous les partis pour tenter de trouver des solutions.

En cas de harcèlement psychologique ou sexuel, voir [la politique rédigée à cet effet](#).

### 3.1. Mesures disciplinaires :

La Caravane Philanthrope privilégie le dialogue et l'écoute à toutes mesures disciplinaires. Toutefois, le non-respect d'un ou plusieurs articles de ce code d'éthique pourrait entraîner des sanctions. Si les actions portées sont graves, répétitives et/ou intentionnelles, il serait possible que des mesures disciplinaires soient adoptées telles qu'une suspension des contrats ou le congédiement. Le processus pour arriver à une telle décision est le suivant :

1. Nous rédigerons un rapport d'incident.
2. Nous organiserons une rencontre de discussion avec les personnes impliquées et une personne neutre, dans l'objectif de mieux comprendre la situation et d'identifier des solutions.
3. Des mesures disciplinaires pourraient être mises en place suite à la discussion, selon la situation. Ces mesures seront décidées par l'équipe de la direction et/ou du conseil d'administration.

### **4. Signature : MES RESPONSABILITÉS ENVERS L'ORGANISME :**

Je m'engage à respecter le code d'éthique de la Caravane Philanthrope. Je réalise que la violation de ce code peut placer des personnes (personnes rejointes par nos actions, employé.e.s, bénévoles, stagiaires ou membres du C.A) dans des situations dangereuses et/ou inconfortables, en plus de nuire à l'organisme.

Le non-respect d'un ou de plusieurs articles de ce code d'éthique pourrait entraîner des sanctions. La responsabilité de l'application des sanctions appartient aux instances décisionnelles (direction générale ou conseil d'administration).

Conserve ce document précieusement. Il peut répondre à plusieurs questions que tu pourras avoir au fil du temps.



**Si vous avez toute question, suggestion, commentaire ou désaccord que ce soit**, en lien avec certains des articles, il est important d'en faire part à un ou une membre de l'équipe de la direction ou du conseil d'administration pour en discuter **avant de signer ce document**.

En signant ci-bas, je confirme avoir lu et compris l'entièreté de ce document. Je m'engage à respecter le code d'éthique de la Caravane Philanthrope.

Prénom et nom en lettres moulées : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

*Nous affirmons que le présent code d'éthique a été partagé électroniquement à tous.tes les artistes contractuels, employés, membres du CA, bénévoles, stagiaires et membres de l'organisme. Il est aussi affiché sur le site web de l'organisme pour la consultation publique. Il entre en vigueur le **18 septembre 2023**.*